

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie à 8 heures ½ du matin, le dimanche 10 mai courant pour l'ouverture de la session ordinaire de Mai.

Objet de la séance :

- 1^e: Installation du Conseil municipal .
- 2^e: Election du Maire et des 2 adjoints .
- 3^e: Désignation des commissions .
- 4^e: Election des 2 délégués pour faire partie de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance .
- 5^e: Remise de bourse . - Compte du Conseil

A Rezé, le 13 Mai 1912
Le Maire

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un Maire et de 2 adjoints.

Sur milneul cent douze, le dix-neuf du mois de mai, à 8 h du matin, les membres du conseil municipal de la commune de Rezé, proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations des 5 et 6 mai 1912, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 61 et 77 de la loi du 5 avril 1874.

Électeurs présents : Mr. le Maire et les Conseillers municipaux	
1. Tigray Jean-Baptiste	13. Olive Alphonse
2. Saurestre Ernest	14. Gendron Clai
3. Garçon Joseph	15. Gaubert Louis
4. Fouquet Ernest	16. Depont Henri
5. Kambaud Ernest	17. Lemelle Charles
6. Hervé Augustine	18. Fauguet Francis
7. Briand André	19. Kambaud-Lamprière
8. Portry Théodore	20. Turbel Joseph
9. Saupin François	21. Raujeau Hippolyte
10. Aubin Alfred	22. Lefevre Francis
11. Tolosque Arthur	23. Guiberteau Jean
12. Arbaud Ferdinand	

La séance s'est ouverte sous la présidence de Mr. Tigray

Jean Baptiste Marie, qui, après l'appel nominal a donné le résultat des résultats constatés aux protocoles des élections et a déclaré installé M. M. Friger Jean Baptiste, Sauretche Ernest, Garon Joseph, Fouquet Ernest, Rambaud Ernest, Hervé Auguste, Brund Aristide, Patrix Théodore, Saupin François, Aubin Alfred, Velasque Arthur, Artaud Ferdinand, Alain Adolphe, Gondron Clément, Gaubet Zacharie, Dupont Henri, Lemire Charles, Piquet Francis, Rambaud Léonie, Turbel Joseph, Rousseau Hippolyte, Lefèuvre François, Guiberteau Jean dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Patrix Théodore, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Lefèuvre Francis.

Discours de M. Patrix

Messieurs

Mes chers collègues

En ouvrant cette séance et avant de procéder à l'élection du Maire, mon premier devoir est de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues et je leur adresse un salut cordial et sincère;

Puis je renouvelerai à nos électeurs les remerciements qui depuis leur ont été adressés, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, en nous désignant de nouveau pour siéger à ce conseil et y représenter les intérêts de tous. En retour de cette confiance, nous devrons réunir tous nos efforts pour mener à bien les questions intéressantes tous les partis de la commune, suivant les besoins. J'ai la forme convaincue que nous ne faillirons pas à cette tâche.

Tous des raisons particulières, et que nous n'avons pas à rechercher, plusieurs de nos anciens collègues, ont cru devoir se retirer. Nous ne pouvons que respecter leur décision et les remercier pour le concours dévoué qu'ils ont apporté à l'administration municipale de Reze pendant le temps qu'ils en ont fait partie.

Dans leur retraite, ils nous conserveront pas moins toutes nos sympathies.

Au cours du mandat que nous venons de terminer, nous avons eu à déplorer la perte de trois de nos collègues; je n'essaierai pas de retracer leurs qualités, nous les avons tous assez connus pour avoir pu les apprécier.

Je rappellerai seulement, que ils ont toujours fait leur devoir de bons conseillers, car pendant longtemps ils ont contribué pour une large part à la gestion des affaires communales, et cela avec dévouement et impartialité;

je salue en leur mémoire et j'ai la certitude que, comme nous, leur souvenir demeurera ineffaçable.

Dans une commune de l'importance de la nôtre, il y a certainement beaucoup à faire et il n'est pas toujours facile d'encourager tous les travaux nécessaires aux besoins de la population. Mais, avec de l'accord, nous pourront arriver à une sage distribution des deniers communautaires en les emploiant d'abord aux travaux et aux besoins les plus urgents.

Dans la période que nous allons commencer, j'espère qu'une large harmonie régnera au sein de notre conseil et que, dans nos délibérations, nous n'aurons qu'un but

commun à nos concitoyens.

Tire la Commune de Rosey, tire la République,

Election du Maire

— 1^{er} tour de scrutin —

Le président ayant donné lecture des articles 70, 71, 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Chaque Conseiller municipal a l'appel de son nom remis fermé au President son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins brancés dans l'urne 23
à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés 22
majorité absolue 12

M^e Tigray Jean-Baptiste a obtenu 22 voix.

M^e Tigray Jean-Baptiste, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint

Il a été procédé entièrement dans les mêmes formes et sous la présidence de M^e Tigray Jean-Baptiste, du Maire, à l'élection du premier adjoint.

— 1^{er} tour de scrutin —

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins brancés dans l'urne 23
à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître 1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés 22
Majorité absolue 12

M^e Gendron Clément 21 voix
abstention M^e Ullie Alphonse 1 voix

M. Gauthier Zacharie

voix

M. Gendron Clair ayant obtenu la majorité des suffrages
a été proclamé adjoint.

Election du 2^e adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes termes, à l'élection du second adjoint.

1^e tour de scrutin.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 22
à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 23
majorité absolue 12

ont obtenu { M. Fauret Ernest 22 voix
M. Rambaud Ernest 1 voix

M. Fauret Ernest ayant obtenu la majorité
absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Observations et reclamations.

Niant

Et ont signé les membres présents :

Le Professeur d'âge du Conseil

Les membres du Conseil municipal

J. B. Patriot

L. Beauchêne

J. Gravel

A. Riendez

F. Saupin

J. Léveillé

A. Belin

J. A. Vézina

Le Secrétaire

F. Lepine

Le Maire.

G. Guibert

J. Dupont

J. Gauthier

J. Dubois

J. Gauthier

J. Gauthier

J. Gauthier

J. Gauthier

Discours de M^e le Maire

Messieurs et chers Collègues.

Le Conseil municipal a été bien épris depuis longtemps de la mort de nos éminents collègues, M. M. Daoust, Gagnon, Kime, ces vaillants républicains de la première heure qui ont rendu tant de service à leurs concitoyens et en particulier à nos écoles communales. Permettez-moi d'évoquer ici le souvenir de ces deux disparus ils ont droit à toute notre reconnaissance et à une place dans l'histoire de la commune de Kergo!

Bien que les fonctions de Maire soient de plus absorbantes j'ai le devoir de vous remercier de votre unanimous par lequel vous m'appelez à vous présider pour la 2^e fois.

Je vous suis aussi très reconnaissant d'avoir
bien voulu porter vos suffrages sur M. M. Gendron
et Fouquet pour me nommer comme adjoint à l'ad-
ministration municipale.

au Commissaire

M. Fouquet dont j'ai pu apprécier le dévouement
et la précieuse collaboration depuis 4 ans a été bien
suivant à la peine. M. Gendron également a bien facilité
ma tâche comme conseiller délégué à la signature.

Mes remerciements s'adressent aussi :
à M. Olive qui a assumé la charge de délégué à l'Etat
Civil depuis la mort de notre regretté collègue et adjoint
M. Roine.

A tous mes chers Collègues qui depuis 4 ans
avez assisté régulièrement à toutes les séances, m'avez
toujours fourni de vos suffrages avis et de vos bons
conseils.

A nos nouveaux collègues qui m'ont fait l'honneur
d'accepter de faire partie de ma liste républicaine : le choc
était des plus heureux puisqu'il a été ratifié par la ma-
jorité des électeurs.

C'est un succès !

Mes siens.

Nous sommes élus sur un programme nettement à
nous ; nous avons le désir de le réaliser afin de nous conformer
aux sentiments que les électeurs nous ont manifestés avec
tant d'éclat et que croyant en nos succès une reconnaissance
très profonde et très vive pour que nous puissions un jour
les mériter et les oublier.

Nous nous y mettrons demain tout ensemble et de la
cavalière.

Qu'il ne surgisse jamais entre nous, ni mal-intelligence
ni dissensions. Chacun en exprimant librement sa façon de
penser dans les affaires qui seront soumises à son
examen, contribuera à la tâche de l'administration municipale,
que tous nos efforts n'aient pour but que de honorer à
notre belle commune de Riez, la bonne administration
que celle est en droit d'espérer.

C'est là notre mission, nous n'y faillirons
pas.

Vive la Commune de Riez,

Vive la République,

Nationale
du Travail
de l'Amour
de la Fraternité
de la Justice -

Formation des commissions. Le Conseil municipal procéde ensuite à la formation des diverses commissions

Cravaria Publics: M. M. Sauretche, Rambaud, Patry, Gauthet, Bizard, Rayneau, Curbel, Lemarle, Saupin et Hervé. - (Votés dans l'ordre) Gauthet, Gendre, M. M. Sauretche, Rambaud, Lemprière, Bizard, Ollivie, Aubin, Gendre, Telatgue, Gauthet, Lefèvre, et Patry de Piquet.

Finances: M. M. Hervé, Rambaud, Ollivie, Aubin, Telatgue, Rambaud, Saupin et Gauthet.

Affaires diverses: M. M. Telatgue, Sauretche, Ollivie et Curbel.

Hygiène: M. M. Guiberteau et Ollivie.

Adjudications: M. M. Telatgue, Rauzeau, Lemarle, Saupin, Delpont, Hervé et Lefèvre.

Scolaire:

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil désigne ensuite 2 commissions pour l'organisation de cantines scolaires

1^{re} Commission. - Ecoles de Pont-Rousseau: M. M. Rambaud, Dupont, Curbel, Telatgue, Patry et Gervais;

2^e Commission. - Ecoles de Rive: M. M. Lemarle, Rauzeau, Rauzeau, Ollivie et Gauthet.

Conformément à l'article 82 de la loi du 5 avril 1884, M. le Maire délègue aux fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et conjointement avec M. M. les adjoints, M. M. Gauthet et Dupont, conseillers municipaux.

M. Gauthet est également délégué avec M. Patry pour la signature des pièces administratives, en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints.

Monsieur le Président fait connaître à l'Assemblée qu'aux termes de la loi du 5 août 1879 et de la circulaire ministérielle du 26 septembre suivant, les Commissions administratives des Bureaux de Bienfaisance sont composées du Maire, président et de 6 membres renouvelables, dont 2 élus par les conseils municipaux; ces 2 délégués suivent le sort de l'assemblée communale quant à la durée de leur mandat.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, les délégués sortants, M. M. Gauthet, Zacharie et Artaud Ferdinand, sont à l'unanimité maintenus dans leurs fonctions.

Ecole Nationale d'Art et d'Industrie d'Angers- Monsieur le Président expose qu'une demande de bourse avec transcripteur a été adressée à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie par Madame Pierre Allieu, demeurant à Tarenteville, en faveur de son fils Henri, candidat au prochain concours d'admission à l'école Natio-

Demande de Bourse -

rale d'arts et métiers d'Angers.

Il invite le Conseil à bien vouloir se prononcer sur le mérité de cette demande.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier du jeune Alléau,

Considérant que la famille en cause est dans une situation de grande difficulté,

Estime qu'il y a lieu de lui accorder la bourse entière.

Adresse à M. le Préfet "Le Conseil municipal de Rezé, réuni ce jour 19 mai 1912, pour la nomination de sa municipalité, adresse à Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure, l'expression de son profond respect et l'assurance de son dévouement aux institutions républicaines.,

Fait et délibéré le jour mois et an susdits.

G. Lemoine G. Le Moal
J. Lartaud A. Evans H. Dotey C. Villain
F. Dupin J. Dubois G. Tastan A. Vobis.
J. Guérin F. Lefèvre G. Gaudet D. Lévy Dupont
G. Lefèvre G. Lévy Dupont
G. Guibert G. Pipot

merciement
M. le Préfet

bance aux
aux infirmes
aux incurables

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers municipaux se réuniront à la Mairie à 8 heures du matin, le dimanche 9 juin courant, pour la session ordinaire de Mai, suite

Objets de la séance:

- 1^e Assistance aux veillards, aux infirmes et aux incurables.
- 2^e Secours de famille. - Demandes d'allégations journalières.
- 3^e Etat des cotés irreconciliables comprises dans les rôles de l'an 1911.
- 4^e Cession de terrain par voie d'alignement.
- 5^e Tribunal et Chambre de Commerce. - désignation des délégués pour la révision des listes électorales.
- 6^e Affaires et communications diverses.

À Rezé, le 2 Juin 1912
La Mairie,